

# Les fermes aquacoles marines et continentales : enjeux et conditions d'un développement durable réussi

## Déclaration du groupe CGT

Les produits halieutiques participent de l'alimentation des humains. La France, avec son potentiel maritime et ses régions d'Outre-mer, dispose de la deuxième zone économique exclusive du monde, ce qui lui confère des atouts indéniables qui pourraient lui permettre de développer l'aquaculture.

Dans ce contexte, la mise en œuvre d'une véritable politique nationale de développement de la pêche et de l'aquaculture incluant le développement de l'industrie de transformation pourrait répondre aux besoins alimentaires des populations et aux enjeux de santé publique. Dans un même temps, cela contribuerait à préserver la dimension économique et sociale de l'activité pour être source d'emplois et continuer à structurer les régions littorales et en même temps préserver l'environnement, la biodiversité et les ressources halieutiques. Cette politique serait à définir avec l'ensemble des intervenants des filières, les élus de la nation et les consommateurs.

La mise en place de celle-ci est d'autant plus urgente que le constat du manque d'impulsion publique est criant. Sans politique agricole et alimentaire garantissant la souveraineté alimentaire, il ne saurait y avoir de développement global et équilibré. Une prise en compte et une application régionale des orientations nationales pour un développement cohérent et équilibré semble indispensable, évitant ainsi la mise en concurrence des régions.

Cette exigence est d'autant plus nécessaire que, depuis 2012, la redéfinition juridique de l'accès, de l'utilisation et du contrôle des ressources halieutiques imposées aux États, instaure des droits de pêche marchands. Cela met à mal les politiques nationales et régionales maîtrisées de ces ressources qui sont accaparées par les grands groupes. La part de la production issue de l'aquaculture dans la production mondiale de poissons est passée de 10 à 50 % en 20 ans. Ce n'est pas sans poser problème comme le soulève l'avis. Pour fournir l'aquaculture en farine et huile de poisson, nourriture des poissons d'élevage, la pêche industrielle écume les océans. En s'appuyant sur la nécessité d'augmenter la production alimentaire pour nourrir une population croissante, les entreprises transnationales tentent de légitimer une stratégie de privatisation et « d'accaparement mondial des mers ». Ces stratégies visent à piller les ressources de nombreux pays, notamment en Afrique.

Nous regrettons que ces aspects bien qu'abordés, ne fassent pas l'objet de préconisations précises dans l'avis.

Au-delà de ces appréciations, le groupe CGT considère que les logiques dévoilées, les préconisations portées et les débats au sein de la section ont permis d'approfondir des aspects importants et de retenir un certain nombre d'amendements.

Pour ces raisons, la CGT a voté l'avis.